

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

dirve 02

Déploiement d'une Infrastructure de Recharge publique pour Véhicules Électriques et hybrides rechargeables



SOMMAIRE

2017 en chiffres P.3

DIRVE 02 : Les implantations P.4

DIRVE 02 : Combien ça coûte ? P.5

DIRVE 02 : Mode d'emploi P.6

Perspective 2018 P.7



2017 en chiffres



677 recharges d'effectuées
dont 618 supérieures à 1kWh et 59 inférieures à 1kWh



Ce qui représente **27 jours et 7h50** de recharge effectuée en une année soit **10 730 kWh**



85 bornes mises en service en 2017



02h27 : le temps moyen de charge



122 bornes installées dans tout le département et **11** en cours d'installation



70 communes sont équipées d'une ou plusieurs bornes de recharge



135 000 km parcourus : ce qui représente plus de 3 fois le tour de la terre



4 500 euros HT : le coût moyen d'une borne pour une collectivité

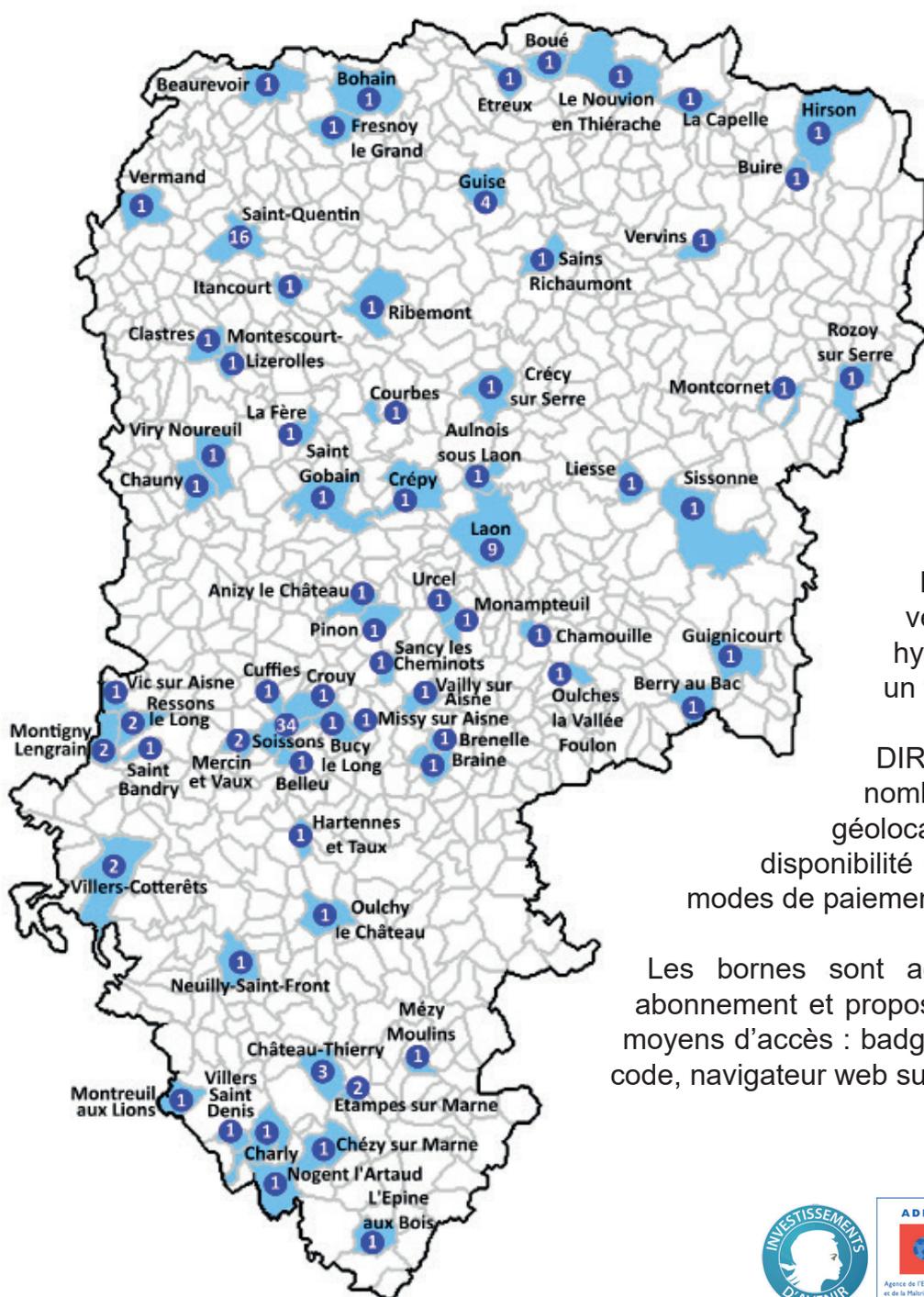
Les implantations

Le déploiement d'un réseau de bornes de recharge publique pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été effectué dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir avec les collectivités locales volontaires.

Fin 2017, le département de l'Aisne comptait 122 bornes de recharge publiques réparties dans plus d'une soixantaine de communes.

Pour enrichir encore ce maillage, l'USEDA prévoit le déploiement de nouvelles bornes en 2018.

Elles sont accessibles à toutes personnes disposant d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie.



Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics afin de permettre à tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sécurité.

L'idée est d'offrir aux utilisateurs un équipement qui facilite l'usage quotidien d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable grâce à un temps de recharge court.

DIRVE 02 propose de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes, leur disponibilité (libre ou en charge) et des modes de paiement innovants.

Les bornes sont accessibles avec ou sans abonnement et proposent une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.



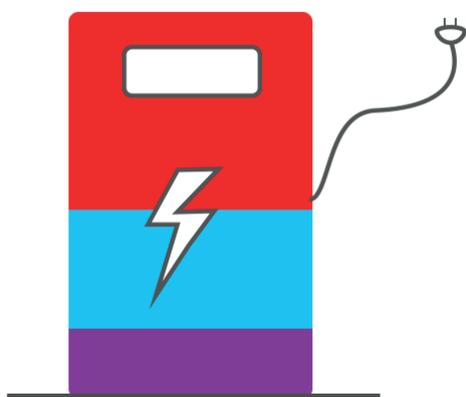
Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME

Combien ça coûte ?

Les dépenses liées à l'installation du réseau de bornes de recharge ne se limitent pas au simple achat des bornes. Leur installation et leur raccordement au réseau électrique ont aussi un coût.

Le budget total du projet DIRVE 02 s'élève à 1 900 000 €, financé en partie par les Investissements d'Avenir de l'Etat confiés à l'ADEME (50%), les collectivités locales volontaires (35%), et l'USEDA (15%). Le coût de fonctionnement est assuré par l'USEDA, ainsi la contribution financière pour une commune ou communauté de communes sur une borne s'élève en moyenne à 4 500 €.

Répartition du financement des bornes de recharge jusqu'au 31 décembre 2017



■ ADEME	50%
■ COMMUNE	35%
■ USED A	15%

LE COÛT MOYEN DE LA FOURNITURE ET DE LA POSE D'UNE BORNE COÛTE ENVIRON 12 000 €.

Toutes les bornes de recharge dites « accélérées » que nous installons, affichent une puissance de 22 kW permettant de recharger les batteries en une heure en moyenne. Ce temps de recharge est suffisant pour offrir aux véhicules une autonomie de 80 à 90 km (la distance parcourue peut varier selon les modèles).

LES TYPES DE PRISES

Il existe différents types de prises pour la recharge des voitures électriques.

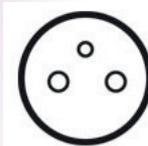
Voici les prises disponibles sur nos bornes :



Prise de type 2

Validée en tant que standard européen, la prise de Type 2 est aujourd'hui proposée sur la plupart des véhicules de série en complément et/ou en option de la prise domestique.

Puissance de 3 à 43 kW AC triphasé



Prise domestique

Il s'agit de la prise la plus répandue, que ce soit au niveau des habitations ou des infrastructures publiques de recharge.

Puissance : 3 kW AC monophasé

Mode d'emploi

COMMENT UTILISER LES BORNES DE RECHARGE ?

ÉTAPE 1 :



S'identifier : Avec le badge (disponible sur www.freshmile.com)

ou

Avec l'application mobile Freshmile Charge

ou

En allant sur le lien xfrm.fr

ou

En scannant le QR Code sur la borne



Ouvrir la trappe : Sélectionner la trappe et choisir la prise



Se brancher : et refermer la trappe

TEMPS DE CHARGE :



30 minutes de charge = 50 km d'autonomie*

Combien coûte une recharge ?

La facturation s'effectue par tranche de 15 minutes.

Tarif public TTC par tranche de puissance de 15 min :

De 0 à 4kVA : 0.20€

De 4 à 8kVA : 0.40€

De 8 à 22kVA : 1.10€

ÉTAPE 2 :



Arrêter la charge : Mettre fin à la charge : grâce au smartphone ou au badge



Ouvrir la trappe



Se débrancher et refermer



LE PAIEMENT :

Non abonné : Paiement à l'acte grâce au paiement mobile (procédure indiquée sur la borne)

Abonné : Paiement avec le badge à créditer sur <https://mon.freshmile.com>



Numéro d'assistance : 03 10 00 23 23 (7j/7 de 7h00 à 22h00)

* Varie selon le modèle de véhicule

Les perspectives

INTEROPÉRABILITÉ

Les réseaux de bornes se multiplient ainsi que le nombre de badge. Afin d'éviter à chaque utilisateur de prendre un badge pour chaque réseau, l'USEDA a signé des conventions de partenariat avec plusieurs opérateurs de mobilité. Ainsi un utilisateur branché de passage pourra utiliser les bornes DIRVE 02 !

Voici la liste des opérateurs compatibles avec nos bornes : Freshmile, Charge Map, Sodetrel, Renault/Bosch, SDEM77, Be Motion, Mobility City EV Charging, KiWhi Pass et Plug Surfing.

CHASSE AUX VOITURES VENTOUSES

Afin de garantir la disponibilité des emplacements de bornes de recharge, un système de surveillance, via un site de supervision, a été mis en place permettant ainsi de connaître à chaque instant l'état d'occupation et d'utilisation des bornes.

Cette solution offre également un moyen de lutter efficacement contre les voitures ventouses qui perturbent la bonne utilisation des bornes de recharge.

Ce système sera particulièrement nécessaire pour rendre possible à l'avenir la réservation des bornes, dont il faudra absolument garantir la disponibilité dans la mesure où elles seront réservées.

LES «SUPER-CHARGEURS»

Destinés à compléter le dispositif des bornes de recharge classiques, ces nouvelles bornes sont quatre fois plus rapides et sont capables de recharger 80% de la batterie de véhicules électriques ou hybrides en seulement 30 minutes.

La recharge rapide permet de recharger les voitures électriques compatibles avec une puissance supérieure à 43 kW. Ce mode de charge à « gros débit » permet donc de réduire considérablement le temps de charge.

La première borne sera installée fin mars 2018 à la piscine de Mercin et Vaux.





acteur de la mobilité électrique

ZAC Champ du Roy, Rue Turgot - CS 90666 - 02007 LAON CEDEX
Tél. : 03 23 27 15 80 - Fax : 03 23 27 15 81 - www.useda.fr / www.raiso02.fr



facebook.com/useda02



[@useda02000](https://twitter.com/useda02000)